



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°35
21 JUILLET 2025

LOI DUPLOMB

Reprendre la voie de la démocratie

La mobilisation des citoyens et des citoyennes qui ont signé la pétition réclamant l'abrogation de la loi Duplomb est une très bonne nouvelle. Le seuil du million de signatures a été atteint en quelques jours.

Ce succès est bien la preuve que le *backlash* environnemental qui semble structurer une partie du débat public n'est pas partagé par la population. La réintroduction d'un insecticide de la famille des néonicotinoïdes, l'assouplissement des procédures pour le stockage de l'eau et le relèvement des seuils d'autorisation pour les grands élevages de porcs et de poulets inquiètent au-delà des cercles militants.

La CFDT encourage les citoyens et les citoyennes à continuer à signer la pétition hébergée par le site de l'Assemblée nationale (<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-3014>) pour exiger plus de démocratie sur des sujets qui concernent l'avenir de la planète et la santé de l'ensemble de la population et particulièrement des travailleurs de la filière agricole.

L'intitulé de la loi Duplomb, « *lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur* », ne doit pas servir de prétexte à une révision à la baisse des ambitions environnementales et sanitaires. Les solutions d'avenir pour l'agriculture doivent être imaginées en associant tous les acteurs et notamment les premiers concernés, trop souvent oubliés : les salariés agricoles.

La CFDT demande au Président de la République de ne pas promulguer la loi Duplomb et de permettre la reprise du dialogue.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19